



# Plan de continuité de l'enseignement de l'Université York

Septembre 2021

---

YORK 



## **Plan de continuité de l'enseignement de l'Université York**

Selon les orientations du document intitulé « Postsecondary Education Health Measures Framework for Fall 2021 » (Cadre des mesures sanitaires pour l'enseignement postsecondaire à l'automne 2021) du ministère des Collèges et Universités, tous les collèges et universités bénéficiant d'une aide publique sont tenus de publier des plans de continuité de l'enseignement (PCE) d'ici à septembre 2021. Ces plans doivent comprendre :

1. Des informations sur les protocoles (de santé et de sécurité) à appliquer en cas d'urgence,
2. Des informations sur la continuité de l'apprentissage en cas de perturbation de l'enseignement et de l'apprentissage en présentiel,
3. Des liens vers les ressources utiles en cas d'urgence (par exemple les coordonnées des personnes à contacter).

Afin de protéger et de soutenir au mieux la population étudiante, le corps enseignant et le personnel, le PCE de York rassemble en un seul document les matériels d'assistance, les procédures, les protocoles et les communications qui orientent les activités actuelles, et les mesures établies et prévues pour la continuité de l'enseignement et de l'apprentissage dans l'éventualité d'une situation d'urgence.

Ces plans sont conformes aux orientations émises par le ministère des Collèges et Universités, le Bureau du médecin hygiéniste en chef, le ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences et le Bureau de santé publique de Toronto (TPH). La planification de la réponse à la COVID-19 et du retour sur les campus de York est régulièrement révisée et mise à jour, si nécessaire, afin de refléter les orientations, les recommandations, les directives et les décisions du moment.

La population étudiante, le personnel, le corps professoral et le corps enseignant de York sont au cœur de tous les volets de la réponse à la pandémie déployée par l'Université, réponse orientée par les objectifs suivants :

- Respecter notre engagement en faveur de la réussite étudiante et faire progresser les missions académiques et de recherche de York tout en donnant la priorité à la santé et à la sécurité des membres de sa communauté;
- Revenir en toute sécurité à l'apprentissage, à l'enseignement et au travail sur nos campus, en reconnaissant que ce retour constitue un processus, et non un événement;
- Former et encourager une communauté de soins et un sens de la responsabilité personnelle et partagée relativement au maintien de la santé publique sur nos campus.

Ces objectifs constituent le fondement d'une série de politiques et d'initiatives<sup>1</sup> qui appuient l'objectif de York de parvenir à un plein fonctionnement dans le cadre duquel non seulement la population étudiante, le personnel, le corps enseignant et le corps professoral actuels retournent en toute sécurité apprendre, enseigner et travailler sur nos campus, mais aussi les nouveaux membres de ces populations respectives de notre communauté sont bienvenus à l'Université.

---

<sup>1</sup> Veuillez noter que les liens indiqués dans ce PCE mènent à des documents et des ressources en anglais. Certains sont disponibles en français.

## PROTOCOLES DE SANTÉ ET SÉCURITÉ

- Élaboration et mise en œuvre du [Plan d'action de York pour le retour sur les campus](#) et du [Tableau de la situation sur les campus](#)
  - Le *Plan d'action de York pour le retour sur les campus* (voir annexe A) cible la mise en œuvre des programmes académiques et définit trois niveaux d'enseignement en présentiel et sur le campus, actuel ou prévu pour les sessions d'été, d'automne et d'hiver, respectivement.
  - Le *Tableau de la situation sur les campus* (voir annexe A) est effectif dès le début du trimestre d'automne et concerne les activités quotidiennes de l'Université à chaque niveau de réouverture. Les lignes spécifiques du *Tableau de la situation sur les campus* représentent différents secteurs pan-institutionnels au sein de l'Université, qui ont la flexibilité de s'élargir ou de se contracter selon l'évolution des indicateurs de santé publique. Si les conditions de santé publique au niveau local se détériorent, les activités sont réduites en conséquence. En revanche, lorsque la situation de la santé publique s'améliore, les activités sur les campus peuvent être accrues de manière proportionnelle.

Le *Tableau de la situation sur les campus* permet aux secteurs locaux de « changer de couleur » en fonction des indicateurs de santé publique, ces changements ne nécessitant cependant pas de modifier le niveau de réouverture. À l'instar des feux de signalisation, le *Tableau de la situation sur les campus* adopte un système rouge/arrêt, jaune/ralentissement, vert/départ pour aider les facultés, les divisions et les unités à définir et à planifier ce qui est ou n'est pas autorisé dans leur secteur en fonction de la couleur du « feu de signalisation ». Le *Tableau de la situation sur les campus* est conçu comme un *document évolutif*, susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution de la pandémie au cours du temps.

- La flexibilité et la réactivité constituent des caractéristiques clés du processus de réouverture de l'Université. Les décisions relatives à la situation sur les campus sont prises après approbation du Groupe de la politique en cas d'urgences composé des membres de la direction de l'Université et dirigé par le Président (ou son représentant), et en fonction de la mise à disposition d'informations relatives à chacune des réalités suivantes :
  - Orientations et directives de la santé publique et du gouvernement (niveaux fédéral, provincial et municipal);
  - Données et tendances épidémiologiques locales telles qu'établies dans le Tableau de coordination sanitaire (HCT); et
  - Capacité et besoins opérationnels déterminés par les groupes pan-institutionnels Planification et réponse à la COVID-19 et Ressource pour les activités essentielles.
- Il est établi que les directives de santé publique et les règlements gouvernementaux sont toujours respectés par l'Université. Il est également

vrai que l'Université York peut, dans certaines situations, faire le choix de normes plus sévères où et si elle le juge nécessaire, en fonction d'informations propres à l'Université.

- Élaboration et mise en œuvre d'une série de mesures de santé et de sécurité qui se complètent pour assurer la sécurité de la communauté de York sur nos campus cet automne :
  - **Politique de vaccination obligatoire** : Exigence d'une preuve de vaccination pour les membres de la communauté et les visiteurs des campus de York, la preuve de vaccination devant être téléversée *via* l'outil [YU Dépistage](#) à partir du 7 septembre.
  - **Cliniques de vaccination** : Amélioration de l'accès aux vaccins grâce à une ou plusieurs clinique(s) de vaccination sans rendez-vous, sur le campus Keele en partenariat avec le Humber River Hospital (de juin 2021 à octobre 2021), et avec le Sunnybrook Health Sciences Centre pour les membres de la communauté du campus Glendon.
  - **Masques ou couvre-visages obligatoires** : exigés sur les campus de York, conformément aux orientations du Bureau de santé publique de Toronto. Une [foire aux questions](#) exhaustive permet de renforcer les connaissances des membres de la communauté sur les exigences du port de masques. Des [distributeurs automatiques](#) de masques chirurgicaux à triples plis jetables seront installés sur les deux campus afin de faciliter l'accès à ces masques aux membres de la communauté, pour un prix symbolique favorisant leur recyclage régulier.
  - **Dépistage de la COVID-19 sur les campus** : mise à disposition pour la communauté de York sur les campus Keele et Glendon et obligatoire pour les personnes en cours de vaccination pendant la période précédant le 19 octobre, ou celles qui ont une exemption autorisée, conformément à la politique de vaccination obligatoire de York. [Le dépistage rapide et la réalisation de tests](#) sont des priorités essentielles de la planification du retour sur les campus de York.
  - **Filtration de l'air de qualité hospitalière avec des systèmes fonctionnant 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 pour améliorer la circulation de l'air** afin de garantir la santé et la sécurité de la communauté. Au cours de l'année écoulée, des systèmes de filtration de l'air de qualité hospitalière ont été installés pour protéger la communauté des particules virales de la COVID-19 en suspension dans l'air. Le personnel continue d'effectuer un entretien préventif de tous les systèmes de circulation d'air, et les filtres sont remplacés à une fréquence plus élevée qu'à la normale. La ventilation centralisée de l'Université respecte, voire dépasse, les normes actuelles établies par l'American Society of Heating, Refrigerating and Air-Conditioning Engineers.
  - **Distanciation sociale** : signalisation mise en place sur les deux campus pour rappeler aux membres de la communauté de respecter les exigences de distanciation et de garder leurs distances les uns avec les autres, conformément aux orientations fondées sur des données probantes fournies par le Bureau de

santé publique de Toronto. Dans certains espaces, des mesures supplémentaires ont été intégrées aux exigences afin d'assurer les normes de sécurité les plus élevées, notamment l'installation de barrières en plexiglas et de vitres hygiéniques dans les zones très fréquentées.

- **Dépistage quotidien de la COVID-19 avec l'outil YU Dépistage de York** : exigé pour toutes les personnes se rendant sur les campus de York; l'outil est mis à disposition pour contribuer à la gestion de la densité du campus. Comme le souligne également le Plan d'action de York pour le retour sur les campus, l'Université ne retournera pas immédiatement à la capacité d'accueil des campus qui était celle avant la pandémie, quel que soit le jour de la session d'automne envisagé.
- **Suivi des cas contact et prise en charge des cas** : offerts à l'Université grâce au recrutement de personnel supplémentaire et selon les dernières directives du Bureau de santé publique de Toronto et du ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences.
- **Plans de santé et de sécurité** : En s'appuyant sur le cadre existant d'inspection de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail et pour renforcer l'assurance de la qualité, des agents de santé et de sécurité seront sollicités pour effectuer des inspections systématiques des espaces ouverts, l'objectif étant de garantir le respect des plans de sécurité propres à chacune des zones du lieu de travail.
- D'autres protocoles de santé et sécurité essentiels à la lutte contre la COVID-19 sont accessibles sur la page d'accueil du site Web Better Together, qui comprennent les éléments suivants :
  - Protocole d'auto-divulgence pour la COVID-19, le dépistage et la gestion des incidents
  - Directives sur la santé et la sécurité pour le retour au campus pendant la pandémie de COVID-19
  - Protocole COVID-19 pour les informations liées à la santé et à la sécurité pour les tiers
  - Bilan des cas de COVID-19 et instructions à suivre en cas de positivité à la COVID-19
- Outils et ressources pour renforcer la sensibilisation, appuyer la santé de chaque personne (physique, mentale) et encourager une communauté de soins et un sens de la responsabilité collective relativement au maintien de la santé publique sur nos campus :
  - Élaboration et mise en œuvre d'une Promesse envers le bien-être de la communauté qui comporte des processus établis de résolution de conflits et de désescalade, notamment une proposition de terminologie et de phraséologie pour les syllabus de cours.
  - Page Web Contactez-nous dédiée à la COVID-19 et destinée aux membres de la communauté désirant soulever des questions ou des préoccupations relatives au retour sur les campus qui n'ont pas été abordées dans la foire aux questions.

- Élaboration de trousseaux à outils, de ressources et de séances de formation pour le personnel administratif et opérationnel, ainsi que pour le corps [professoral/enseignant](#), mais aussi élaboration de ressources et de modules éducatifs de retour sur les campus pour les [étudiants](#).
- Communications régulières et en temps opportun sur la planification de la réponse à la COVID-19 et du retour sur les campus, par le biais des conversations communautaires virtuelles mensuelles, du site Web [Better Together](#), des numéros de yFile consacrés au retour sur les campus, des courriels Wellness Wednesdays pour le personnel/corps professoral, des médias sociaux et d'autres plateformes de communication.

### **CONTINUITÉ ACADÉMIQUE**

- Retour sur les campus progressif et mesuré pour le [trimestre d'automne 2021](#) avec une série d'options d'apprentissage en présentiel et en ligne offertes aux étudiants. Une [planification de capacité réduite sur les campus de York](#) a été entreprise du fait de l'approche plus mesurée de l'Université pour le trimestre d'automne. Moins de la moitié des cours seront offerts en présentiel ou sur les campus. Le nombre maximum de personnes dans un même espace d'enseignement a été plafonné à 50, avec quelques exceptions où ce nombre peut atteindre 120. Il s'agit d'une approche prudente au sein du secteur de l'Université, qui signifie que nous ne verrons pas un retour immédiat au nombre de personnes présentes sur nos campus antérieurs à la pandémie, quel que soit le jour de la semaine considéré, et que certains membres de la population étudiante, du corps professoral et du corps enseignant ne seront pas en mesure de se rendre sur les campus de York pour diverses raisons.
- Élaboration et la mise en œuvre d'un programme pilote de [télétravail transitoire](#) pour appuyer le retour progressif sur les campus et une plus grande flexibilité du personnel et des unités administratives afin de gérer la densité dans les espaces administratifs.
- [Quarantaine](#) institutionnelle fiable et programme de soutien pour les étudiants internationaux conforme au programme des établissements d'enseignement désignés.
- [Services de bibliothèque](#) accrus pour appuyer l'enseignement et l'apprentissage à distance, avec notamment une numérisation accélérée des matériels d'apprentissage et d'enseignement.
- Espaces de [travail](#) tranquilles et des espaces pour l'étude à plusieurs sur les campus Keele et Glendon.
- Salles de classe à la pointe de la technologie, utilisant notamment le [modèle de cours HyFlex](#).

- Soutien renforcé des corps professoral et enseignant pour l'enseignement à distance par [Teaching Commons](#) et [BOLD](#).
- Améliorations des [technologies d'apprentissage](#) à distance et soutien accru au corps enseignant, notamment (sans s'y limiter) enregistrement des cours (par exemple avec Panopto) et système de gestion de l'apprentissage (eClass).

## **GESTION DES URGENCES**

La gestion des urgences à l'Université York est globalement orientée par la politique de [préparation aux urgences](#) de l'Université et par les [procédures de réponse aux urgences tous dangers](#) du Département de Sécurité communautaire. Ces documents définissent les rôles et les responsabilités de l'Université en cas de situation de crise ou d'urgence banale.

Au début de la pandémie, le Centre des opérations d'urgence et le Groupe de la politique en cas d'urgences de l'Université ont élaboré et mis en œuvre un cadre établissant les modalités de retour sur les campus. En outre, les différents départements et facultés ont établi des plans de continuité des activités leur permettant d'évoluer parallèlement à l'évolution des lignes directrices et des directives de la santé publique et du gouvernement.

Ces responsabilités ont été depuis transférées aux groupes Planification et réponse à la COVID-19 et Ressource pour les activités essentielles, qui continuent l'un et l'autre à coordonner activement la réponse de York à la pandémie et le retour sur les campus. La supervision et la prise de décision restent du ressort du Groupe de la politique en cas d'urgences.

La priorité absolue de l'Université dans sa réponse à la crise due à la pandémie est la sécurité de la population étudiante, du corps enseignant et du personnel. Si nécessaire, le Département de [Sécurité communautaire](#) peut émettre des [notifications d'urgences](#) simultanément sur de multiples plateformes, notamment *via* courriels, textos, téléphone, mais aussi par la [York U Safety App](#) et par des écrans de messagerie numérique sur l'ensemble des campus de York. De plus, un large éventail de [services et soutien à la sécurité](#) sont offerts à la communauté de York.

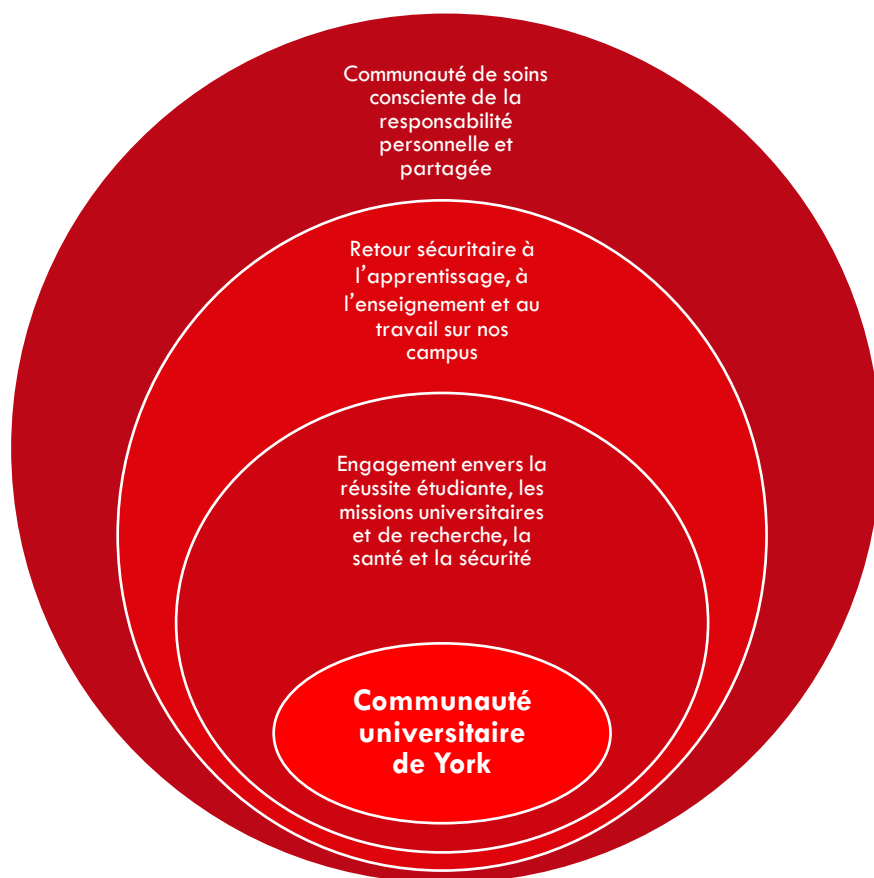


## ANNEXE A

### Le plan d'action de York pour le retour sur les campus

La population étudiante, le personnel, le corps professoral et le corps enseignant de York sont au cœur de tous les aspects de la réponse de l'Université à la pandémie. Le *Plan d'action de York pour le retour sur les campus* vise à offrir des informations à la communauté universitaire sur les différents niveaux de réouverture des activités en présentiel et sur les campus pour l'année universitaire 2021-2022; ce plan est orienté par les objectifs suivants :

- Respecter notre engagement en faveur de la réussite étudiante et faire progresser les missions d'enseignement et de recherche de York tout en donnant la priorité à la santé et à la sécurité des membres de la communauté;
- Revenir en toute sécurité à l'apprentissage, à l'enseignement et au travail sur nos campus en reconnaissant que le retour constitue un processus, et non un événement;
- Éduquer et encourager une communauté de soins et un sens de la responsabilité personnelle et partagée permettant de maintenir la santé publique sur nos campus.



Ces objectifs sont le fondement d'une série de politiques et d'initiatives appuyant la volonté de York de parvenir à un plein fonctionnement, dans lequel non seulement la population étudiante, le personnel, le corps enseignant et le corps professoral actuels retournent en toute sécurité apprendre, enseigner et travailler sur nos campus, mais aussi les nouveaux membres de ces populations respectives de notre communauté sont bienvenus à l'Université.

## Niveaux de réouverture du Plan d'action de York pour le retour sur les campus

Voici les niveaux de réouverture actuels et prévus à la rentrée de septembre 2021 quant à l'enseignement en présentiel et sur les campus.

	Niveau 1 de réouverture (été 2021)	Niveau 2 de réouverture (automne 2021)	Niveau 3 de réouverture (hiver 2022 - prévisions)
Enseignement général	<p>Principalement à distance</p> <p>En présentiel/sur les campus seulement si jugé essentiel ou indiqué pour un programme précis</p> <p>Plafond d'enseignement = 10 (étudiants et enseignant), plafond = 50 pour des programmes spécifiés</p>	<p>En présentiel/sur les campus et à distance</p> <p>Plafond d'enseignement = 50 + 1 (et jusqu'à 120 +1 par autorisation spéciale)</p> <p>Intervalle de temps entre les classes</p> <p>Retour à un programme principalement à distance si les restrictions de santé publique se resserrent ou si les conditions locales l'exigent (interruption du processus d'ouverture)</p>	<p>En présentiel/sur les campus par défaut</p> <p>Pas de plafond d'enseignement, aucun intervalle prévu entre les classes</p> <p>Retour à un programme principalement à distance si les restrictions de santé publique se resserrent ou si les conditions locales l'exigent (interruption du processus d'ouverture)</p>
Examens/Évaluations	Principalement à distance, en présentiel seulement si exigé	Principalement à distance, en présentiel seulement si exigé ou approuvé sur demande	Principalement à distance/sur les campus
Distanciation physique, masques obligatoires, autodépistage	<p>Distanciation physique selon les directives de la santé publique ou du gouvernement</p> <p>Masques/couvre-visages obligatoires</p> <p>Autodépistage obligatoire avant l'arrivée sur les campus, selon les processus établis</p>	<p>Distanciation physique selon les directives de la santé publique ou du gouvernement</p> <p>Masques/couvre-visages obligatoires</p> <p>Autodépistage obligatoire avant l'arrivée sur les campus, en utilisant l'outil de dépistage automatisé de York</p>	<p>Distanciation physique selon les directives de la santé publique ou du gouvernement</p> <p>Masques/couvre-visages obligatoires</p> <p>Autodépistage obligatoire avant l'arrivée sur les campus, en utilisant l'outil de dépistage automatisé de York</p>
Densité du campus, capacité d'occupation	< 30 %	30 % à 60 %	> 60 %
<p><b>REMARQUE :</b> Au 31 août 2021, le ministère des Collèges et Universités a permis aux établissements postsecondaires ayant une politique de vaccination d'assouplir les exigences de distanciation physique dans les espaces d'enseignement intérieurs. À compter du 7 septembre 2021, la <a href="#">politique de vaccination obligatoire</a> de York exige que toutes les personnes qui cherchent, cet automne, à accéder aux campus ou à participer à des activités sur les</p>			

	campus et en présentiel fournissent une preuve de vaccination contre la COVID-19, sous réserve d'exemptions médicales ou liées aux droits de la personne justifiées, conformément à toutes les lois et tous les règlements applicables. Les exigences de vaccination obligatoire de York s'ajoutent aux mesures de santé et de sécurité existantes et futures qui doivent être respectées sur les campus de York.
Directives de la santé publique et du gouvernement	L'Université York observera et respectera toujours dans son fonctionnement les limites établies par les directives gouvernementales et de santé publique.
Plans de sécurité	Les plans de santé et de sécurité doivent être préparés et affichés de manière visible dans un endroit où la population étudiante, le personnel et le corps enseignant peuvent les voir, et être mis à disposition sur demande.

## Tableau de la situation sur les campus

L'Université fonctionnera toujours dans les limites autorisées par les autorités gouvernementales et de santé publique (voir annexe 1). Le *Tableau de la situation sur les campus*, qui appuie les activités quotidiennes à chaque étape de réouverture, est entré en effet au trimestre d'automne 2021 (niveau 2 de réouverture).

### Comment le Plan d'action de York pour le retour sur les campus et le Tableau de la situation sur les campus s'articulent-ils?

Le *Plan d'action de York pour le retour sur les campus* cible la mise en œuvre des [programmes académiques](#) et définit les niveaux d'enseignement en présentiel et sur le campus actuels et prévus pour les sessions d'automne et d'hiver, respectivement. Afin de réduire au minimum les perturbations pour la population étudiante et le corps enseignant, les cours donnés à distance ne seront pas subitement donnés en présentiel au milieu d'un trimestre universitaire, même si les règlements locaux ou régionaux en matière de santé publique s'assouplissent au milieu du trimestre.

Toutefois, si les conditions de santé publique s'aggravent ou si les directives gouvernementales l'exigent, l'Université passera à des mesures plus sévères pour garantir la santé et la sécurité des membres de sa communauté. À moins de circonstances imprévues, les niveaux de réouverture ne seront modifiés que par des directives gouvernementales provinciales ou municipales (par exemple un confinement) ou par un ordre du Comité exécutif du Sénat.

Le *Tableau de la situation sur les campus* [entre en effet au début du trimestre d'automne](#) (c.-à-d. au niveau 2 de la réouverture) et cible les [activités quotidiennes](#) de l'Université propres à chaque niveau de réouverture. Les lignes du *Tableau de la situation sur les campus* correspondent à différents secteurs pan-institutionnels de l'Université, qui ont la flexibilité de s'élargir ou de se contracter en fonction de la variation des indicateurs de santé publique. Si les conditions de santé publique au niveau local se détériorent, les activités sont réduites en conséquence. À l'inverse, si la situation de santé publique s'améliore, les activités du campus peuvent être élargies d'autant.

Le *Tableau de la situation sur les campus* permet à des zones locales de changer de couleur en fonction des indicateurs de santé publique, ces changements ne nécessitant pas de changer de niveau de réouverture. À l'instar des feux de circulation, le *Tableau de la situation sur les campus* adopte un système rouge/arrêt, jaune/ralentissement, vert/démarrage pour aider les facultés, les divisions et les unités à définir et planifier ce qui est ou n'est pas autorisé dans leur zone en fonction de la couleur du « feu de circulation ». Le *Tableau de la situation sur les campus* est un *document évolutif*, susceptible d'être modifié au fur et à mesure de l'évolution dans le temps du contexte de la pandémie. L'annexe 2 présente des informations sur la manière dont seront déterminés les changements de situation sur le campus.

## Tableau de la situation sur les campus

HSWEB : Santé, sécurité et bien-être des employés

OSCR : Bureau des relations avec la communauté étudiante

SI les conditions suivantes sont satisfaites :			
Données épidémiologiques et capacité des services en matière de santé publique*	L'augmentation du taux d'incidents hebdomadaires et mensuels et du pourcentage de positivité rendent insuffisantes les ressources de HSEWB et de l'OSCR pour gérer en temps opportun les cas et les contacts.	L'augmentation du taux d'incidents hebdomadaires et mensuels et du pourcentage de positivité risque de submerger les ressources de HSEWB et de l'OSCR pour gérer en temps opportun les cas et les contacts.	Le taux d'incidents mensuels et le pourcentage de positivité rendent possible le suivi en temps opportun avec des ressources suffisantes pour la gestion des cas et des contacts par HSEWB et l'OSCR.
*Comme établi par le Tableau de coordination sanitaire	HSEWB ou l'OSCR sont systématiquement dans l'impossibilité d'assurer le suivi des cas ou des contacts notifiés dans les 24 heures qui suivent.  HSEWB ou l'OSCR doivent opter pour le triage des cas ou des contacts en raison d'une baisse de capacité à assurer un suivi en temps opportun.	HSEWB ou l'OSCR sont régulièrement dans l'impossibilité d'assurer sous 24 h le suivi des cas ou des contacts notifiés.	HSEWB et l'OSCR sont capables de suivre sous 24 h tous les cas notifiés et tous les cas contact.
Inspections de santé et sécurité	Incapacité constante à assurer les inspections de santé et sécurité ou les audits internes prévus/programmés pour une zone spécifique.	Incapacité régulière à assurer les inspections de santé et sécurité ou les audits internes prévus/programmés pour une zone spécifique.	Toutes les inspections de santé et sécurité ou tous les audits internes sont réalisés comme prévus/programmés.
Préparation des installations	Les services d'entretien des bâtiments, les services de chauffage, ventilation et climatisation (CVC), et les services de nettoyage et d'assainissement sont constamment incapables de respecter les échéances requises.	Les services d'entretien des bâtiments, les services de CVC, et les services de nettoyage et d'assainissement sont régulièrement incapables de respecter les échéances requises.	Toutes les installations opérationnelles et les services d'entretien des bâtiments, de CVC, et de nettoyage/d'assainissement respectent les échéances requises.

	<p>Les demandes de services de santé et sécurité des unités/départements ne peuvent être traitées en temps opportun.</p> <p>Les stocks (EPI, masques, désinfectant) risquent d'être insuffisants pour répondre aux besoins de l'établissement.</p>	<p>Les demandes de services de santé et sécurité des unités/départements sont traitées en temps opportun.</p> <p>Les stocks (EPI, masques, désinfectant) sont régulièrement insuffisants pour répondre aux besoins de l'établissement.</p>	<p>Les demandes de services de santé et sécurité des unités/départements sont traitées en temps opportun.</p> <p>Les stocks (EPI, masques, désinfectant) sont suffisants pour répondre aux besoins de l'établissement.</p>
--	--	--	--

**À CE MOMENT-LÀ, voilà ce qui se produira :**

<b>À CE MOMENT-LÀ, voilà ce qui se produira :</b>			
<b>Toutes les mesures de santé publique et de sécurité applicables (distanciation physique, dépistage, masques/couvre-visages, limites de capacité, etc.) doivent être respectées pour les activités en personne et sur le campus, quelle que soit la couleur de la situation sur le campus.</b>			
Installations	<p>Fermeture exigée de certaines ou de toutes les installations du campus.</p> <p>Utilisation extrêmement restreinte des stocks pour garantir que les zones hautement prioritaires soient les dernières à connaître une pénurie.</p>	<p>Accès potentiellement restreint, voire risque de fermeture, pour certaines ou toutes les installations du campus.</p> <p>Nécessité de ressources accrues pour l'entretien des bâtiments, le chauffage, la ventilation et la climatisation, le nettoyage et l'assainissement.</p> <p>Utilisation restreinte des stocks dans les départements/unités pour réserver les ressources aux cas d'urgence.</p>	<p>Aucune restriction d'accès aux installations du campus, et aucune fermeture, au-delà de l'exigence du dépistage quotidien et des règlements applicables de santé publique, notamment les limites de densité.</p>
Présence du personnel/corps enseignant sur le campus	<p>Travail à distance du personnel et du corps enseignant, sauf pour les services nécessitant impérativement leur présence sur le campus</p> <p>Réunions virtuelles obligatoires.</p> <p>La présence sur le campus, pour quelque raison que ce soit, nécessite une autorisation préalable.</p>	<p>Présence réduite du corps enseignant et du personnel sur le campus.</p> <p>Réunions virtuelles encouragées.</p> <p>Présence du personnel sur le campus conformément aux rotations ou aux quarts de travail prévus.</p> <p>Corps enseignant uniquement autorisé sur le campus pour l'enseignement ou les travaux de recherche approuvés, ou encore pour un accès unique accordé sur demande.</p> <p>Réunions en personne/sur le campus limitées et respectant les exigences de santé publique (c.-à-d.</p>	<p>Aucune restriction de présence en personne ou sur le campus pour le corps enseignant et le personnel au-delà de l'exigence du dépistage quotidien et des règlements applicables de santé publique, notamment les limites de densité.</p>



		distançiation physique, port de masques, nombre maximum de personnes rassemblées).	
Sécurité communautaire	<p>Fonctionnement normal des services de sécurité communautaire 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et tous les jours de l'année pendant toutes les phases de la réouverture (voir liste d'exemples ci-dessous). Les normes de sécurité des services sont permanentes et doivent être respectées tout au long des différents niveaux de situation du campus. Avec la plus grande ouverture du campus lors de la phase verte, certaines demandes de services sur le campus vont augmenter, comme les appels de service, les demandes de protection en soirée et le traitement des demandes d'accès. Il pourrait aussi y avoir une intensification de ces services en raison d'autres risques liés à la sécurité et aux urgences sur le campus (par exemple : panne des services publics, évacuation des bâtiments ou des résidences, communications d'urgence, etc.) La zone rouge peut également exiger une assistance imprévue des Services de sécurité pour certaines interventions, notamment la fermeture et l'inspection des bâtiments et installations du campus. Le Département de la sécurité communautaire analyse aussi régulièrement les risques d'urgences, afin d'évaluer la nécessité d'intensifier les efforts de préparation et de réponse.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Patrouilles de sécurité et réponse aux appels de service</li> <li>• Service de prise d'appels et de répartition</li> <li>• Services d'intervention d'urgence</li> <li>• Surveillance des systèmes de vidéosurveillance, d'incendie et d'intrusion</li> <li>• Enquêtes et évaluation des menaces</li> <li>• Services de programmation d'accès et de surveillance de la densité</li> <li>• Maintenance des technologies de sécurité et des systèmes d'accès</li> </ul>		
Travaux de recherche sur le campus (aucun travail avec interaction humaine en face à face)	<p>Seuls les travaux de recherche relatifs à la COVID-19 et les autres recherches essentielles approuvées ne pouvant pas être menées à distance sont autorisés, dans le respect de tous les plans d'éthique, de santé et de sécurité approuvés, et avec une évaluation locale pour réduire la présence en personne.</p> <p>Continuer à encourager toutes les activités de recherche menées à distance, lorsque cela est possible.</p> <p>Partenaires de recherche externes non autorisés, mais certaines dérogations peuvent être accordées par le VPRI.</p>	<p>Travaux de recherche limités autorisés dans le respect des plans d'éthique, de santé et de sécurité approuvés. Les chiffres applicables seront déterminés en fonction des limites de capacité des bâtiments. Maintien de l'exigence d'une distance interindividuelle de 2 m pour les travaux de recherche et les autres activités universitaires et artistiques tenues à l'intérieur</p> <p>Continuer à encourager toutes les activités de recherche menées à distance, lorsque cela est possible.</p> <p>Les partenaires de recherche externes ont accès aux campus dans les limites des directives en matière de santé, de sécurité et de densité. Tous</p>	<p>Travaux de recherche autorisés dans le respect des plans d'éthique, de santé et de sécurité approuvés, et conformément à toutes les réglementations applicables en matière de santé publique</p> <p>Tous les partenaires externes sont tenus d'utiliser YU Dépistage avant de venir sur le campus et de se conformer aux protocoles de santé et de sécurité de l'Université pendant leur séjour.</p>

		les partenaires externes doivent utiliser l'outil YU Dépistage avant de venir sur le campus, afin de confirmer leur respect de la politique de vaccination obligatoire de York.	
Travaux de recherche avec participants humains (sur le campus et à l'extérieur)	<p>Travaux de recherche limités à la recherche à distance/virtuelle. Aucun travail de recherche en personne avec des participants humains n'est autorisé. Aucun travail de recherche nécessitant la collecte d'échantillons humains (fluides, tissus, haleine) n'est autorisé.</p> <p>Tous les travaux de recherche en cours (précédemment approuvés) en personne avec des participants humains doivent être interrompus.</p> <p>Les demandes de dérogation aux restrictions concernant l'interdiction de travaux de recherche en face à face (comme pour les recherches essentielles ou celles relatives à la COVID-19) sont évaluées au cas par cas et doivent être approuvées par le VPRI et le doyen concerné.</p> <p>SI un travail de recherche limité est autorisé, le groupe de participants est strictement limité à des membres approuvés de la communauté de York.</p>	<p>À quelques exceptions près et en fonction des limites de capacité (le cas échéant), la plupart des travaux de recherche en personne avec des participants humains sont autorisés avec des plans d'éthique et de santé-sécurité approuvés (priorité donnée aux travaux de recherche dans le cadre des diplômes et à ceux relatifs à la COVID-19).</p> <p>Reprise des travaux de recherche en fonction d'une évaluation locale de réduction de la présence en personne et de la capacité de l'équipe de recherche à maintenir une distance appropriée la <i>majorité</i> du temps</p> <p>Le bassin de participants est généralement limité aux membres de la communauté de York. L'élargissement à d'autres groupes est soumis à l'approbation de la faculté ou du département et dépend du respect des exigences de distanciation physique et des limites de capacité applicables. En cas d'approbation, même si le recrutement des participants peut inclure des membres de la communauté dans son ensemble, il est toutefois restreint sous réserve de situations locales de santé publique en Ontario plus ou moins graves que celles de la ville de Toronto.</p>	<p>Reprise possible de la plupart des travaux de recherche en personne avec des participants humains selon des plans d'éthique et de santé-sécurité approuvés, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>études autorisées à l'intérieur malgré des risques accrus et un contact étroit prolongé (par exemple hyperventilation, inhalation de gaz, ultrasons, TMS, EEG, EMG, examens des yeux, retrait intermittent du couvre-visage par les participants) mais avec un plan de sécurité approuvé comportant des limites d'occupation et une autorisation du comité d'éthique de la recherche.</li> <li>Les exigences en matière d'EPI dépendent du plan de santé et de sécurité approuvé ET d'une évaluation des risques, et sont cohérentes avec l'un et l'autre.</li> <li>Un EPI supplémentaire approprié peut être exigé pour TOUS les travaux de recherche en personne sur les humains lorsque le maintien d'une distance supérieure à 2 m n'est pas possible.</li> </ul> <p>Sous réserve des exigences applicables en matière de distanciation physique, le bassin de participants s'étend aux membres et aux non-membres de York. Même si le recrutement des</p>

		<p>Les participants externes à un travail de recherche ont accès aux campus dans le cadre des directives en matière de santé, de sécurité et de densité. Tous les participants externes à un tel travail doivent utiliser YU Dépistage avant de venir sur les campus.</p>	<p>participants peut inclure des membres de la communauté dans son ensemble, il est toutefois restreint sous réserve de situations locales de santé publique en Ontario plus ou moins graves que celles de la ville de Toronto.</p> <p>Les participants externes à un travail de recherche ont accès aux campus en respectant le cadre des directives en matière de santé, de sécurité et de densité. Tous les participants externes à un tel travail doivent utiliser YU Dépistage avant de venir sur le campus.</p>
<p>Travaux de recherche sur le terrain avec des participants humains (inter et intraprovinciaux, mondiaux)</p>	<p>Interprovincial (entre provinces) : Restriction - Les travaux de recherche sur le terrain sur des sites locaux sont soumis aux autorisations propres aux sites, aux réglementations propres aux lieux et aux orientations de santé publique. Permission accordée au cas par cas.</p> <p>Intraprovincial (en Ontario) : Les travaux de recherche sur le terrain sont évalués au cas par cas et soumis aux autorisations propres aux sites, aux réglementations propres aux lieux et aux orientations de santé publique.</p> <p>Mondial : Les travaux de recherche sur le terrain sur des sites internationaux doivent être examinés et approuvés en fonction des statistiques des cas de COVID-19, des autorisations propres aux sites, des réglementations propres aux lieux, des</p>	<p>Interprovincial (entre provinces) : Certains travaux de recherche sur le terrain sur des sites locaux sont permis sous réserve des autorisations propres aux sites, des réglementations propres aux lieux et des orientations de santé publique. Permission accordée au cas par cas.</p> <p>Intraprovincial (en Ontario) : Les travaux de recherche sur le terrain sont évalués au cas par cas et soumis aux autorisations propres aux sites, aux réglementations propres aux lieux et aux orientations de santé publique.</p> <p>Mondial : Les travaux de recherche sur le terrain sur des sites internationaux doivent être examinés et approuvés en fonction des statistiques des cas de COVID-19, des autorisations propres aux sites, des réglementations propres aux lieux, des orientations de santé publique et des conseils aux voyageurs des Affaires mondiales.</p>	<p>Interprovincial (entre provinces) : La plupart des travaux de recherche sur le terrain sur des sites locaux sont autorisés sous réserve des autorisations propres aux sites, des réglementations propres aux lieux et des orientations de santé publique. Permission accordée au cas par cas.</p> <p>Intraprovincial (en Ontario) : Les recherches sur le terrain sont évaluées au cas par cas et soumises aux autorisations propres aux sites, aux réglementations propres aux lieux et aux orientations de santé publique.</p> <p>Mondial : Les travaux de recherche sur le terrain sur des sites internationaux doivent être examinés et approuvés en fonction des statistiques des cas de COVID-19, des autorisations propres aux sites, des réglementations propres aux lieux, des</p>

	orientations de santé publique et des conseils aux voyageurs des Affaires mondiales.		orientations de santé publique et des conseils aux voyageurs des Affaires mondiales.
Travaux de recherche nécessitant une approbation ACC ou BSC	Les travaux de recherche nécessitant une approbation ACC ou BSC continuent d'être évalués au cas par cas. Si votre recherche nécessite une approbation ACC (et un accès à Vivaria) ou un permis de biosécurité (approbation BSC), veuillez contacter Alison Collins-Mrakas ( <a href="mailto:acollins@yorku.ca">acollins@yorku.ca</a> ) pour des informations sur la manière d'obtenir les approbations/permis nécessaires.		
YSpace Markham	<p>YSpace Markham est fermé.</p> <p><b>REMARQUE</b> Les autres activités d'Innovation York concernant la population étudiante, le corps enseignant et la communauté suivent les protocoles décrits dans la rubrique Événements et rassemblements.</p>	<p>YSpace Markham est ouvert à un maximum de 50 % de sa capacité, tel que requis selon les orientations de santé publique. Tous les membres doivent s'inscrire, se soumettre à un dépistage avant de venir sur le site et fournir une preuve de vaccination.</p> <p><b>REMARQUE</b> Les autres activités d'Innovation York concernant la population étudiante, le corps enseignant et la communauté suivent les protocoles décrits dans la rubrique Événements et rassemblements.</p>	<p>YSpace Markham est ouvert, comme requis selon les orientations de santé publique. Tous les membres et invités doivent s'inscrire et se soumettre à un dépistage avant de venir sur le site et ils doivent fournir une preuve de vaccination.</p> <p><b>REMARQUE</b> Les autres activités d'Innovation York concernant la population étudiante, le corps enseignant et la communauté suivent les protocoles décrits dans la rubrique Événements et rassemblements.</p>
Soutien et services informatiques universitaires	<p>Pour le corps enseignant et le personnel seulement : retrait de matériel informatique sur rendez-vous uniquement.</p> <p>Pour la communauté : prêt d'un ordinateur portable par le centre d'assistance, retrait et dépôt sur le trottoir uniquement (à la bibliothèque Steacie), ouvert un jour par semaine.</p>	<p>Pour le corps enseignant et le personnel seulement : retrait de matériel informatique sur rendez-vous uniquement.</p> <p>Pour la communauté : prêt d'un ordinateur portable par le centre d'assistance, retrait et dépôt sur le trottoir uniquement (à la bibliothèque Steacie), ouvert trois jours par semaine.</p> <p>Assistance en personne dans les salles de classe en fonction des cours universitaires donnés sur place.</p>	<p>Gamme complète des services et des soutiens en personne, offerts sur rendez-vous et sans rendez-vous, dans le respect des orientations de santé publique, tel que requis.</p>

	<p>Assistance en personne dans les salles de classe en fonction des cours universitaires donnés sur place.</p> <p>Services médias (vidéo/audio) fournis de manière limitée.</p> <p>Poursuite de la modernisation et du renforcement de l'infrastructure essentielle des technologies de l'information.</p> <p>Tous les autres services et soutiens des TIU sont offerts en ligne uniquement.</p>	<p>Services médias (vidéo/audio) fournis de manière limitée.</p> <p>Poursuite de la modernisation et du renforcement de l'infrastructure essentielle des technologies de l'information.</p> <p>Tous les autres services et soutiens des TIU sont offerts en ligne uniquement.</p>	
Services de conseil, de soutien et d'accessibilité pour la population étudiante	<p>Nombre limité de conseils, d'orientations, de soutien et de services à la population étudiante sur rendez-vous en personne ou sur le campus (pas de rencontres sans rendez-vous).</p> <p>Séances virtuelles de conseil sur rendez-vous et sans rendez-vous.</p>	<p>Population étudiante encouragée à prendre des rendez-vous en personne/sur le campus pour obtenir des conseils, des orientations, du soutien et des services (pas de rencontres sans rendez-vous).</p> <p>Séances virtuelles de conseil sur rendez-vous et sans rendez-vous.</p>	<p>Gamme complète de conseils, d'orientations, de soutien et de services à la population étudiante en personne/sur le campus offerts sur rendez-vous ou sans rendez-vous, conformément aux réglementations de santé publique applicables.</p> <p>Séances virtuelles de conseil sur rendez-vous et sans rendez-vous.</p>
Bibliothèques	<p>Accès aux salles de travail limité à des besoins exceptionnels.</p> <p>Dix (10) personnes seulement par grand espace ouvert; réservation de salle obligatoire; aucune possibilité de feuilleter les livres sur les rayons.</p> <p>Un (1) bâtiment de bibliothèque ouvert avec horaires limités sur les campus Keele et Glendon (bibliothèques Scott et Frost, respectivement).</p>	<p>Accès autorisé.</p> <p>Capacité de cinquante (50) personnes par grand espace ouvert; activités pour la plupart sur rendez-vous; possibilité d'activités sans rendez-vous, moyennant un suivi des présences.</p> <p>Services et ressources de bibliothèque offerts sur les campus Keele et Glendon; collections de la réserve physique consultables sur place</p>	<p>Éventail complet des services et des ressources des bibliothèques sur les campus Keele et Glendon, en respectant les orientations de santé publique tel qu'exigé.</p> <p>Ressources physiques accessibles avec possibilité de feuilleter les livres sur les rayons, emprunt possible aux stations libre-service, au comptoir de prêt ou par retrait sans contact (sur le trottoir) <i>via</i> les casiers à livres.</p>

	<p>Mise à disposition limitée de la collecte sans contact (sur le trottoir) des ressources physiques. <i>via</i> les casiers à livres, en fonction des horaires de Central Square et du Centre d'excellence.</p> <p>Interruption de tous les autres services d'accès sur place et limitation des prêts physiques entre bibliothèques.</p>	<p>uniquement; possibilité de feuilleter les livres sur les rayons.</p> <p>Fermeture continue de certains bâtiments/espaces de la bibliothèque ou fonctionnement avec des horaires limités.</p> <p>Services de référence et d'information offerts virtuellement avec un soutien limité en personne</p> <p>Collecte sans contact (sur le trottoir) des ressources physiques : heures à déterminer en fonction des horaires de Central Square et du Centre d'excellence.</p> <p>Ateliers et cours des bibliothèques donnés en ligne, certains pouvant cependant l'être en personne.</p> <p>Les chercheurs doivent réserver l'accès aux locaux, notamment aux archives et aux collections spéciales.</p>	<p>Services de référence et d'information offerts virtuellement et en personne.</p> <p>Ateliers et cours des bibliothèques donnés en ligne, certains pouvant cependant l'être en personne.</p>
Événements et rassemblements	<p>Uniquement dans les cas où cela est autorisé pour les installations avec du personnel et dans les limites de la capacité du bâtiment.</p> <p>Les demandes d'événements en personne (sur le campus ou hors campus) doivent passer par le processus d'approbation du TUUS et respecter toutes les exigences de sécurité.</p>	<p>Uniquement dans les cas où cela est autorisé pour les installations avec ou sans personnel dans les limites de la capacité du bâtiment</p> <p>Les demandes d'événements en personne (sur le campus ou hors campus) doivent passer par le processus d'approbation du TUUS et respecter toutes les exigences de sécurité.</p> <p>Les événements virtuels doivent être encouragés.</p>	<p>Uniquement dans les cas où cela est autorisé pour les installations avec ou sans personnel, dans les limites de la capacité du bâtiment, le cas échéant</p> <p>Les demandes d'événements en personne (sur le campus) doivent passer par le processus d'approbation du TUUS et respecter toutes les exigences de sécurité.</p> <p>Les événements autorisés incluent :</p>

	<p>Les événements virtuels doivent constituer le mode de diffusion par défaut.</p> <p>Les événements autorisés incluent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les événements des départements universitaires essentiels à la mission principale de l'Université et ne pouvant pas se dérouler virtuellement.</li> </ul> <p>Seuls les tournages à l'extérieur ayant un impact minimal sur le campus sont autorisés.</p> <p>Évaluation au cas par cas exigée pour les demandes d'événements à l'extérieur.</p> <p>Les rassemblements/événements en plein air peuvent être soumis à des restrictions moins sévères.</p>	<p>Les événements autorisés incluent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les événements des départements universitaires qui ne peuvent se dérouler virtuellement,</li> <li>• les événements d'organisations étudiantes parrainés par un département universitaire.</li> </ul> <p>Seuls les tournages à l'extérieur ayant un impact minimal sur le campus sont autorisés.</p> <p>Évaluation au cas par cas exigée pour les demandes d'événements à l'extérieur</p> <p>Les rassemblements/événements en plein air peuvent être soumis à des restrictions moins sévères.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les événements des départements universitaires,</li> <li>• les événements d'organisations étudiantes parrainés,</li> <li>• les événements d'organisations étudiantes,</li> <li>• les tournages de films à l'extérieur.</li> </ul> <p>Évaluation au cas par cas exigée pour les demandes d'événements à l'extérieur.</p> <p>Les rassemblements/événements en plein air peuvent être soumis à des limitations moins restrictives.</p>
Tierces parties	<p>Dans la mesure du possible, toutes les demandes de tiers sont reportées.</p> <p>Examen au cas par cas pour certaines activités de tiers sur le campus répondant aux critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• impact minimal sur les activités et les populations du campus (c.-à-d. se dérouler dans des lieux fermés ou à l'extérieur);</li> <li>• risque élevé ou conséquences pour l'Université en cas d'annulation d'un contrat existant.</li> </ul>	<p>Les demandes de tiers, nouvelles ou existantes, sont examinées au cas par cas.</p> <p>Les activités de tiers sur le campus doivent respecter les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• impact minimal sur les activités et les populations du campus (c.-à-d. se dérouler dans des lieux fermés ou à l'extérieur);</li> <li>• accueil en toute sécurité sur les campus (c.-à-d. en respectant la densité du campus et les exigences en matière de capacité des bâtiments) après prise en compte des événements/rassemblements universitaires</li> </ul>	<p>Les demandes de tiers, nouvelles ou existantes, sont examinées au cas par cas.</p> <p>Les activités de tiers sur le campus doivent respecter les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• impact raisonnable sur les activités et les populations du campus;</li> <li>• accueil en toute sécurité sur les campus (c.-à-d. en respectant la densité du campus et les exigences en matière de capacité des bâtiments) après prise en compte des événements/rassemblements universitaires autorisés (notamment les activités des groupes étudiants).</li> </ul>

	Si l'activité est autorisée/approuvée, la tierce partie est responsable du respect de toutes les directives gouvernementales et institutionnelles en matière de santé publique.	autorisés (notamment les activités des groupes étudiants).  Si l'activité est autorisée/approuvée, la tierce partie est responsable du respect de toutes les directives gouvernementales et institutionnelles en matière de santé publique.	Si l'activité est autorisée/approuvée, la tierce partie est responsable du respect de toutes les directives gouvernementales et institutionnelles en matière de santé publique.
Voyages	<p><b>À l'étranger :</b> Avis aux voyageurs d'Affaires mondiales Canada (éviter les voyages non essentiels) et suspension pour le personnel des déplacements internationaux approuvés par l'Université.</p> <p>Suspension ou report des programmes internationaux parrainés ou approuvés par l'Université.</p> <p>Voyages d'étudiants diplômés autorisés à titre exceptionnel.</p> <p>Voyages du corps professoral et des chercheurs fortement déconseillés.</p> <p>Protocoles de quarantaine obligatoires pour les voyages internationaux vers de nombreuses destinations.</p> <p>Passeport vaccinal exigé par certaines régions.</p> <p><b>En provenance de l'étranger :</b></p>	<p><b>À l'étranger :</b> Limitation des déplacements du personnel approuvés par l'Université</p> <p>Restriction aux voyages autorisés/aux zones de déplacements libres des programmes internationaux parrainés ou approuvés par l'Université</p> <p>Voyages d'étudiants diplômés autorisés avec peu de restrictions et un appui pour l'élaboration d'un plan de santé et sécurité</p> <p>Voyages sans restriction du corps professoral et des chercheurs, avec une assistance pour l'élaboration d'un plan de santé et sécurité</p> <p>Protocoles de quarantaines pour certains voyages internationaux (par exemple vers les pays situés en dehors des zones de déplacement libre).</p> <p>Passeport vaccinal exigé par certaines régions.</p> <p><b>En provenance de l'étranger :</b></p>	<p><b>À l'étranger :</b> Déplacements en respectant les directives locales de santé publique.</p> <p>Les programmes internationaux parrainés ou approuvés par l'Université sont autorisés, à quelques exceptions près relatives à des zones sensibles et à des restrictions de déplacement.</p> <p>Voyages d'étudiants diplômés autorisés.</p> <p>Voyages du corps professoral et du personnel sans qu'aucune orientation particulière ne soit précisée.</p> <p>Protocoles de quarantaines pour certains voyages internationaux (zones sensibles).</p> <p>Passeport vaccinal exigé par un moindre nombre de régions.</p> <p><b>En provenance de l'étranger :</b> Les visiteurs peuvent entrer au Canada dans le respect des directives locales de santé publique.</p>



	<p>Exceptions limitées pour les visiteurs entrants (doivent avoir un objectif essentiel tel que défini par le gouvernement du Canada).</p> <p>Quarantaine obligatoire pour tous les voyageurs entrants.</p>	<p>Les visiteurs peuvent entrer au Canada, à quelques exceptions près.</p> <p>Les exigences en matière de quarantaine doivent être déterminées par l'Université, car la quarantaine fédérale peut ne plus être obligatoire.</p>	<p>Les exigences en matière de quarantaine doivent être déterminées par l'Université, car la quarantaine fédérale peut ne plus être obligatoire.</p>
<p>Campus à l'étranger : Hyderabad (Inde) et Las Nubes (Costa Rica)</p>	<p>Fermeture des campus et offre d'apprentissage à distance, dans le respect des directives locales gouvernementales et de santé publique.</p> <p>Résidence fermée.</p> <p>Aucun voyage entre Toronto et Hyderabad ou Las Nubes pour le personnel/corps professoral de l'Université.</p>	<p>Campus ouverts avec une offre de programmes limitée, dans le respect des mesures locales de santé publique.</p> <p>Résidence ouverte en respectant les mesures locales de santé publique établies, selon les besoins.</p> <p>Déplacements à partir de Toronto du personnel universitaire et du corps professoral autorisés, si la destination n'est plus visée par un avis aux voyageurs d'Affaires mondiales Canada.</p>	<p>Campus ouverts en offrant tous les programmes, dans le respect des mesures locales de santé publique.</p> <p>Résidence ouverte en respectant les mesures locales de santé publique existantes, selon les besoins.</p> <p>Déplacements à partir de Toronto du personnel universitaire et du corps professoral dans le respect des mesures locales de quarantaine et de santé publique.</p>
<p>Services alimentaires</p>	<p>Interdiction de se restaurer à l'intérieur.</p> <p>Repas en plein air, plats à emporter et livraison de plats autorisés.</p> <p>Pas de service de type buffet.</p> <p>Établissements responsables de la gestion des files d'attente et des rassemblements de leurs clients à l'extérieur; un panneau indiquant la capacité maximale de clients par établissement est exigé.</p>	<p>Autorisation de se restaurer à l'intérieur et à l'extérieur.</p> <p>Pas de service de type buffet.</p> <p>Établissements responsables de la gestion des files d'attente et des rassemblements de leurs clients à l'extérieur; un panneau indiquant la capacité maximale de clients par établissement est exigé.</p> <p>Les clients ne peuvent s'asseoir qu'avec les membres du même foyer, avec des exceptions en</p>	<p>Autorisation de se restaurer à l'intérieur et à l'extérieur.</p> <p>Service de type buffet autorisé.</p> <p>Établissements responsables de la gestion des files d'attente et des rassemblements de leurs clients à l'extérieur; un panneau indiquant la capacité maximale de clients par établissement est exigé, le cas échéant.</p>

	<p>Les clients ne peuvent s’asseoir qu’avec les membres du même foyer, avec des exceptions en nombre limité pour les soignants et les personnes vivant seules. Les coordonnées de tous les clients assis sont exigées.</p> <p>Un dépistage actif des clients et registre obligatoire des coordonnées de tous les clients assis.</p> <p>Restriction des heures d’ouverture des établissements</p> <p>Interdiction de vendre ou de servir des boissons alcoolisées</p> <p>Volume de la musique limité à un niveau suffisamment bas pour permettre une conversation normale</p>	<p>nombre limité pour les soignants et les personnes vivant seules.</p> <p>Un dépistage actif et le recueil des coordonnées de tous les clients assis sont exigés.</p> <p>Restriction des heures d’ouverture des établissements</p> <p>Vente ou service de boissons alcoolisées uniquement de 9 h à 23 h</p> <p>Volume de la musique limité à un niveau suffisamment bas pour permettre une conversation normale</p> <p>Les boîtes de nuit peuvent uniquement fonctionner comme restaurant ou bar.</p>	
Communauté résidant sur les campus	<p>Maintien strict des mesures de santé publique et d’auto-isolement.</p> <p>Accès restreint aux salles/espaces communs, en envisageant un système de réservation pour ces espaces.</p> <p>Accès à la cuisine restreint par un permis pour une utilisation en fonction des besoins, avec un système de réservation.</p> <p>Application des mesures clairement expliquée et mise en œuvre.</p>	<p>Maintien strict des mesures de santé publique et de l’espace d’auto-isolement.</p> <p>Accès restreint aux salles/espaces communs, sans nécessité de réservation.</p> <p>Accès à la cuisine restreint par un permis (c.-à-d. nombre total de personnes limité dans un espace donné).</p> <p>Accent mis sur l’éducation et la sensibilisation aux mesures de santé publique pour prévenir la transmission de la COVID-19.</p>	<p>Maintien strict des mesures de santé publique et de l’espace d’auto-isolement.</p> <p>Accès libre aux salles/espaces communs, sans réservation.</p> <p>Accès libre à la cuisine.</p> <p>Accent mis sur l’éducation et la sensibilisation aux mesures de santé publique pour prévenir la transmission de la COVID-19.</p>

	Éducation et communication ciblées pour sensibiliser aux mesures de santé publique visant à prévenir et à réduire la transmission de la COVID-19.		
Département d'athlétisme et des loisirs	<p><b>Centre Tait McKenzie</b> Réduction de l'offre de services, de la capacité des gymnases et des centres de conditionnement physique, et de la programmation.</p> <p>Chiffres et restrictions de capacité en fonction des règlements provinciaux.</p> <p>Spectateurs interdits.</p> <p>Port du masque obligatoire en tout temps, sauf pendant les activités physiques, et mise en place de protocoles élargis de nettoyage et de désinfection.</p> <p>Tous les participants doivent s'inscrire à l'avance.</p> <p>Auto-attestation remplie avant l'inscription.</p> <p><b>York Lions Stadium</b> <u>À l'extérieur : Automne et printemps</u> Réduction de la programmation et de l'utilisation de l'espace sur le terrain, dans les vestiaires et dans les salles de repos.</p> <p>Chiffres et restrictions de capacité en fonction des règlements provinciaux.</p>	<p><b>Centre Tait McKenzie</b> Réduction de l'offre de services, de la capacité des gymnases et des centres de conditionnement physique, et de la programmation.</p> <p>Chiffres et restrictions de capacité en fonction des règlements provinciaux.</p> <p>Nombre limité de spectateurs en fonction des règlements provinciaux et universitaires.</p> <p>Port du masque obligatoire en tout temps, sauf pendant les activités physiques, et mise en place de protocoles élargis de nettoyage et de désinfection.</p> <p>Tous les participants doivent s'inscrire à l'avance.</p> <p>Auto-attestation remplie avant l'inscription.</p> <p><b>York Lions Stadium</b> <u>À l'extérieur : Automne et printemps</u> Réduction de la programmation et de l'utilisation de l'espace sur le terrain, dans les vestiaires et dans les salles de repos.</p>	<p><b>Centre Tait McKenzie</b> Services complets : gymnases et centres de conditionnement physique, programmes ouverts et mis à disposition.</p> <p>Chiffres et restrictions de capacité en fonction des règlements provinciaux.</p> <p>Nombre limité de spectateurs en fonction des règlements provinciaux.</p> <p>Port du masque obligatoire en tout temps, sauf pendant les activités physiques, et mise en place de protocoles élargis de nettoyage et de désinfection.</p> <p>Auto-attestation remplie avant l'inscription.</p> <p><b>York Lions Stadium</b> <u>À l'extérieur : Automne et printemps</u> Réduction de la programmation et de l'utilisation de l'espace sur le terrain, dans les vestiaires et dans les salles de repos.</p> <p>Chiffres et restrictions de capacité en fonction des règlements provinciaux.</p>

	<p>Nombre limité de spectateurs en fonction des règlements provinciaux.</p> <p>Port du masque obligatoire en tout temps, sauf pendant les activités physiques.</p> <p>Tous les participants doivent s’inscrire à l’avance.</p> <p>Auto-attestation remplie avant l’inscription.</p> <p><u>Sous le dôme : Hiver</u> Réduction de la programmation et de l’utilisation de l’espace sur le terrain, dans les vestiaires et dans les salles de repos.</p> <p>Chiffres et restrictions de capacité en fonction des règlements provinciaux.</p> <p>Port du masque obligatoire en tout temps, sauf pendant les activités physiques.</p> <p>Tous les participants doivent s’inscrire à l’avance.</p> <p>Auto-attestation remplie avant l’inscription.</p> <p><b>Terrain des diplômés</b> Importante réduction de la programmation et de l’utilisation de l’espace sur le terrain. Fermeture des vestiaires et des salles de repos.</p>	<p>Chiffres et restrictions de capacité en fonction des règlements provinciaux.</p> <p>Nombre limité de spectateurs en fonction des règlements provinciaux.</p> <p>Port du masque obligatoire en tout temps, sauf pendant les activités physiques.</p> <p>Tous les participants doivent s’inscrire à l’avance.</p> <p>Auto-attestation remplie avant l’inscription.</p> <p><u>Sous le dôme : Hiver</u> Réduction de la programmation et de l’utilisation de l’espace sur le terrain, dans les vestiaires et dans les salles de repos.</p> <p>Chiffres et restrictions de capacité en fonction des règlements provinciaux.</p> <p>Port du masque obligatoire en tout temps, sauf pendant les activités physiques.</p> <p>Tous les participants doivent s’inscrire à l’avance.</p> <p>Auto-attestation remplie avant l’inscription.</p> <p><b>Terrain des diplômés</b> Réduction de la programmation et de l’utilisation de l’espace sur le terrain, dans les vestiaires et dans les salles de repos.</p>	<p>Nombre limité de spectateurs en fonction des règlements provinciaux.</p> <p>Port du masque obligatoire en tout temps, sauf pendant les activités physiques.</p> <p>Auto-attestation remplie avant l’inscription.</p> <p><u>Sous le dôme : Hiver</u> Programmation régulière et utilisation habituelle de l’espace sur le terrain, dans les vestiaires et dans les salles de repos.</p> <p>Chiffres et restrictions de capacité en fonction des règlements provinciaux.</p> <p>Port du masque obligatoire en tout temps, sauf pendant les activités physiques</p> <p>Auto-attestation remplie avant l’inscription.</p> <p><b>Terrain des diplômés</b> Programmation régulière et utilisation habituelle de l’espace sur le terrain, dans les vestiaires et dans les salles de repos.</p> <p>Chiffres et restrictions de capacité en fonction des règlements provinciaux.</p> <p>Nombre limité de spectateurs en fonction des règlements provinciaux.</p>
--	--	---	--

	<p>Chiffres et restrictions de capacité en fonction des règlements provinciaux.</p> <p>Spectateurs interdits.</p> <p>Port du masque obligatoire en tout temps, sauf pendant les activités physiques.</p> <p>Tous les participants doivent s’inscrire à l’avance.</p> <p>Auto-attestation remplie avant l’inscription.</p> <p><b>Utilisateurs tiers</b> Impact minimal et gérable sur les activités et les populations du campus.</p> <p>Les groupes d’utilisateurs suivent les règlements provinciaux selon leur type d’activité.</p> <p>Le plan de sécurité et de circulation de l’événement doit être soumis à l’examen du Département des sports et des loisirs.</p> <p>Si elle est nécessaire, l’obtention d’une exemption gouvernementale pour l’activité incombe à la tierce partie.</p>	<p>Chiffres et restrictions de capacité en fonction des règlements provinciaux</p> <p>Spectateurs interdits.</p> <p>Port du masque obligatoire en tout temps, sauf pendant les activités physiques.</p> <p>Tous les participants doivent s’inscrire à l’avance.</p> <p>Auto-attestation remplie avant l’inscription.</p> <p><b>Utilisateurs tiers</b> Impact minimal et gérable sur les activités et les populations du campus</p> <p>Les groupes d’utilisateurs suivent les règlements provinciaux selon leur type d’activité.</p> <p>Le plan de sécurité et de circulation de l’événement doit être soumis à l’examen du Département des sports et des loisirs.</p> <p>Si elle est nécessaire, l’obtention d’une exemption gouvernementale pour l’activité incombe à la tierce partie.</p>	<p>Port du masque obligatoire en tout temps, sauf pendant les activités physiques.</p> <p>Auto-attestation remplie avant l’inscription.</p> <p><b>Utilisateurs tiers</b> Impact minimal et gérable sur les activités et les populations du campus.</p> <p>Les groupes d’utilisateurs suivent les règlements provinciaux selon leur type d’activité.</p> <p>Le plan de sécurité et de circulation de l’événement doit être soumis à l’examen du Département des sports et des loisirs.</p> <p>Si elle est nécessaire, l’obtention d’une exemption gouvernementale pour l’activité incombe à la tierce partie.</p>
--	--	--	--

## Annexe 1

### Agence de santé publique du Canada (ASPC) et Plan d'action de York pour le retour sur les campus

L'Université fonctionnera toujours dans les limites établies par les autorités gouvernementales et de santé publique.

L'ASPC et le gouvernement provincial ont proposé des paramètres de réouverture, comme le montre le tableau ci-dessous. Dans les deux cas, ces paramètres sont clairement liés aux taux de vaccination et aux indicateurs sanitaires, tels que les nombres de cas.

**Depuis septembre 2021, la province de l'Ontario a décidé de suspendre la réouverture générale (étape 3). Les établissements postsecondaires qui ont mis en œuvre des politiques de vaccination obligatoire ont la possibilité d'assouplir les exigences de distanciation physique dans les espaces intérieurs d'enseignement.**

<b>Agence de la santé publique du Canada (ASPC) (au 14 mai 2021)</b>			
<b>Été</b>		<b>Automne</b>	
<b>ASPC</b> Faible nombre de cas, couverture vaccinale élevée pour la première dose vaccinale et en augmentation pour la seconde  75 % des personnes admissibles aux vaccins ont reçu la première dose et 20 % la deuxième.		<b>ASPC</b> Faible nombre de cas, forte couverture vaccinale par deux doses  75 % des personnes admissibles aux vaccins ont reçu la couverture vaccinale anti-COVID-19 complète.	
<b>Plan d'action pour le déconfinement de l'Ontario (au 20 mai 2021)</b>			
<b>Étape 1</b>	<b>Étape 2</b>	<b>Étape 3</b>	<b>Étape 4</b>
60 % des adultes ont reçu une première dose	70 % des adultes ont reçu une première dose	70 à 80 % des adultes ont reçu une première dose	80 % de la population admissible a reçu la première dose
*Plus les principaux indicateurs de santé publique	20 % des adultes sont pleinement vaccinés  * Plus les principaux indicateurs de santé publique	25 % des adultes sont pleinement vaccinés  * Plus les principaux indicateurs de santé publique	75 % de la population admissible est pleinement vaccinée  Toutes les unités de santé publique constatent que 70 % ou plus de la population admissible sont pleinement vaccinés.

			<p>*Les autres indicateurs clés de santé publique doivent également rester stables (nombre de cas d'hospitalisations, d'admissions aux soins intensifs et de décès)</p>
--	--	--	---

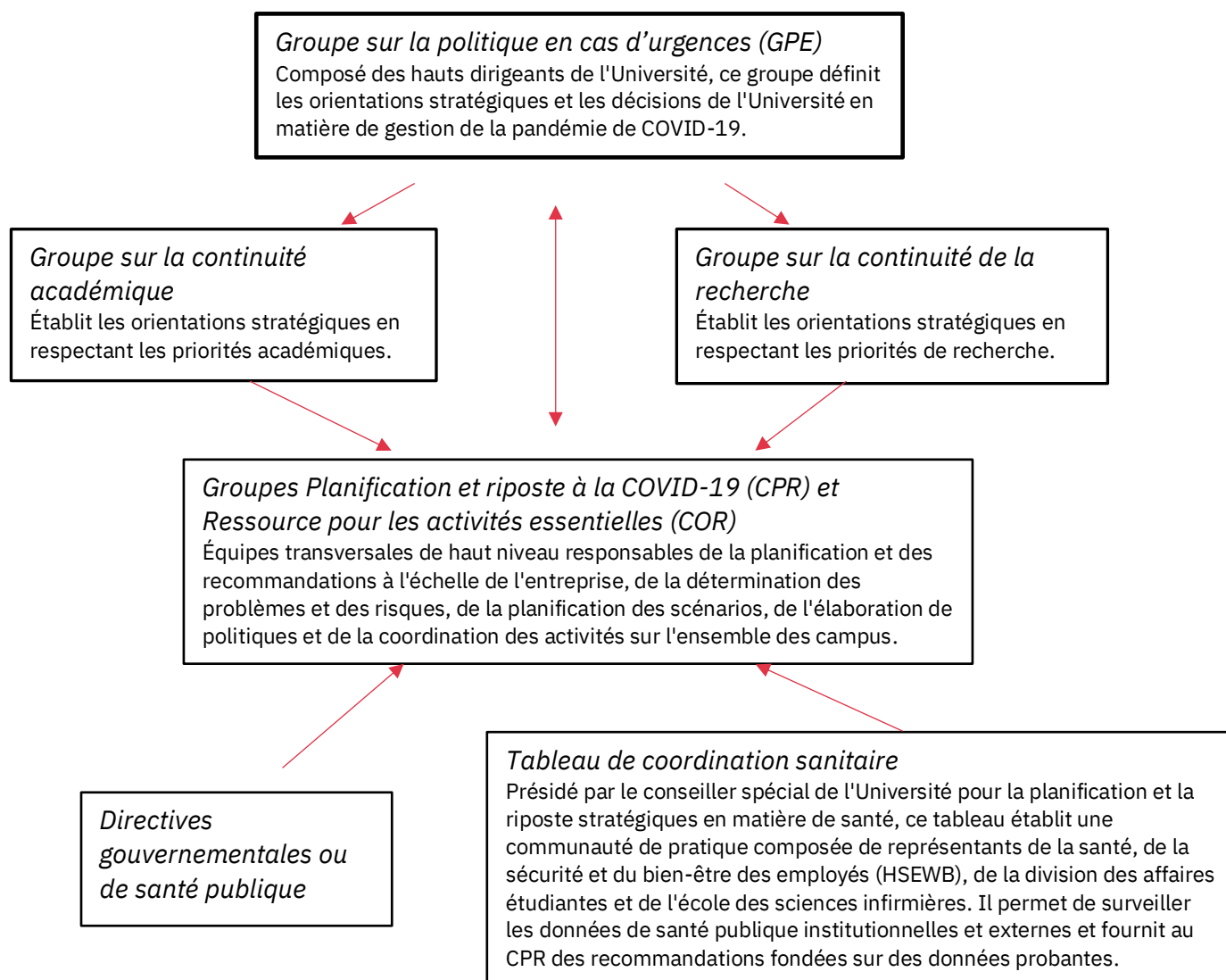
## Annexe 2

### Surveillance et transition selon le Tableau de la situation sur les campus

La flexibilité et la réactivité constituent des éléments clés de la réouverture de l'Université. Les décisions relatives à la situation sur le campus sont prises en fonction de l'approbation du Groupe des politiques d'urgence, composé des dirigeants de l'Université, et de la mise à disposition d'informations relatives aux réalités suivantes :

1. Orientations et direction de la santé publique et des gouvernements (fédéral, provincial, municipal);
2. Données et tendances épidémiologiques locales, telles qu'établies par le Tableau de coordination sanitaire; et
3. Capacités et exigences opérationnelles, telles que déterminées par les groupes Planification et riposte à la COVID-19 et Ressource pour les activités essentielles.

Le schéma suivant permet de visualiser les processus d'approbation et de prise de décision :





Dans certaines situations, l'Université peut faire le choix de normes plus sévères si elle le juge nécessaire. Lorsque cette option est prise par le GPE, ces normes sont appliquées à toutes les entités de l'université.<sup>2</sup>

### **Surveillance**

À ce jour, différents outils et processus ont été mis en place pour assurer le suivi et la gestion minutieuse des activités universitaires pendant la pandémie. Parmi les principaux outils :

- YU Dépistage : outil de dépistage automatisé, de gestion limitée des cas/contacts, capable de recueillir des preuves de vaccination ou d'exemption vaccinale;
- Programme de dépistage asymptomatique sur les campus Keele et Glendon;
- Système de triangulation et de recoupement des données (dépistage, tests et registres de vaccination) développé en collaboration avec le Bureau de la planification et de l'analyse institutionnelle (OIPA);
- Plans de santé et de sécurité sur le lieu de travail, audits internes et inspections propres aux exigences et aux protocoles relatifs à la COVID-19; et
- Évaluations systématiques des risques opérationnels et examens des protocoles/processus.

En s'appuyant sur le cadre existant d'inspection de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail, des agents de santé et de sécurité aident à effectuer des inspections systématiques des espaces ouverts, afin de garantir le respect des plans de sécurité sur le lieu de travail établis pour chaque zone. Les résultats de ces inspections sont communiqués aux responsables locaux et les déficiences sont résolues localement dans la mesure du possible. Lorsque les déficiences nécessitent une réponse institutionnelle, les responsables de la zone signalent, par l'intermédiaire de leurs départements, ces déficiences aux groupes CPR/COR pour qu'elles soient corrigées.

Gérées par le groupe COR, des évaluations systématiques des risques liés aux activités sont effectuées dans tous les départements de services partagés chargés d'appuyer les activités universitaires et de recherche. Les résultats des évaluations des risques sont partagés avec le groupe CPR et, le cas échéant, des recommandations seront faites au GPE sur les actions éventuellement nécessaires pour traiter les risques déterminés par les départements. Dans la mesure du possible, les départements réduisent les risques au niveau le plus bas possible; toutefois, dans les cas où les risques ne peuvent être réduits localement et qu'ils peuvent avoir un impact sur les activités de l'Université, les actions recommandées sont soumises à l'approbation du GPE.

---

<sup>2</sup> Il s'ensuit également que les facultés et divisions peuvent chacune faire le choix d'imposer des normes plus strictes en fonction de leurs propres exigences opérationnelles; toutefois, elles doivent en informer le GPE et obtenir son approbation. Par ailleurs, aucun secteur de l'Université ne sera autorisé à adopter une posture moins restrictive que celle établie par l'Université ou conforme aux règlements gouvernementaux et de santé publique.

Le groupe CPR assume la responsabilité de la révision des protocoles et des processus en fonction de facteurs externes et internes susceptibles d'évoluer au cours de l'année 2021-2022. Si nécessaire, des changements seront apportés par le CPR et communiqués à l'ensemble de la communauté. Si ces changements peuvent avoir un impact institutionnel ou financier ou correspondre à une modification importante de l'approche institutionnelle, les recommandations seront présentées au GPE pour approbation.